PROTOCOLE

SITE DE L'ANSE DU STOLE

OCLM
Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

Version avril 2025

Université Bretagne Sud
ubs

geo-ocean
CNRS | Ifremer | UBO | UBS

LORIENT AGGLOMÉRATION

L'OCLM

L'**O**bservatoire **C**itoyen du **L**ittoral **M**orbihannais

Plage de l'anse du Stole à Ploemeur :

La baie de l'Anse du Stole, située dans la commune de Ploemeur, s'étend sur environ 600 mètres. Composée de sable fin, elle est partiellement protégée à l'ouest par la digue de Lomener. Bien que parsemée de quelques platiers rocheux, elle reste exposée aux vents et houles du sud, direction à laquelle elle fait face. Facilement accessible, cette petite plage urbaine a été aménagée pour les personnes à mobilité réduite grâce à un sentier côtier longeant le littoral.

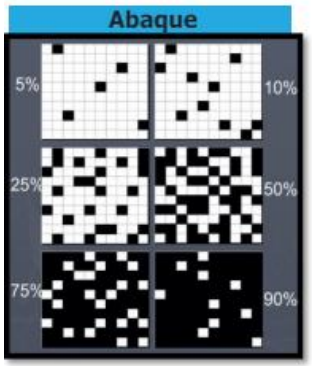

Que mesure-t-on ?

- Le battement sédimentaire de la plage via les poteaux et les perches (mesurer **la face extérieure** des poteaux comme ci-contre).
- L'évolution de la végétation au sein des casiers suivis (l'abaque ci-joint et la photo ci-dessous vous aideront pour la mesure).
- L'évolution du paysage.

Pourquoi ?

Dans un contexte de changements climatiques, le risque d'érosion de la côte touche de plus en plus de communes littorales. La ville de Plœmeur souhaite ainsi appréhender au mieux ces changements et y répondre par des méthodes douces. Un suivi régulier est donc mis en place pour surveiller à long terme l'évolution et la dynamique de ces plages et leurs réponses face aux événements météorologiques. Ces observations permettront d'aider à la décision les acteurs locaux et d'adapter au mieux les futurs aménagements mis en place

Quand ?

Les relevés sont à effectuer toutes les deux semaines. Des mesures supplémentaires pourront être réalisées après les évènements tempétueux ou en cas d'éventuel événement ayant un impact significatif sur le site.

Synthèse

Au cours de ce protocole, **15 photos**, **9 prises de mesures** du niveau de sable et **quatre mesures** de recouvrement de la végétation seront à réaliser au cours des **7 missions**. Les photos à transmettre à l'OCLM sont mentionnées en gras dans ce document.

Une fois vos photos renommées, transmettez vos photos et vos mesures via **grosfichier.com** à l'adresse :
oclm.ubs56@gmail.com

Université Bretagne Sud ubs

OCLM Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

geo-ocean CNRS | Ifremer | UBO | UBS

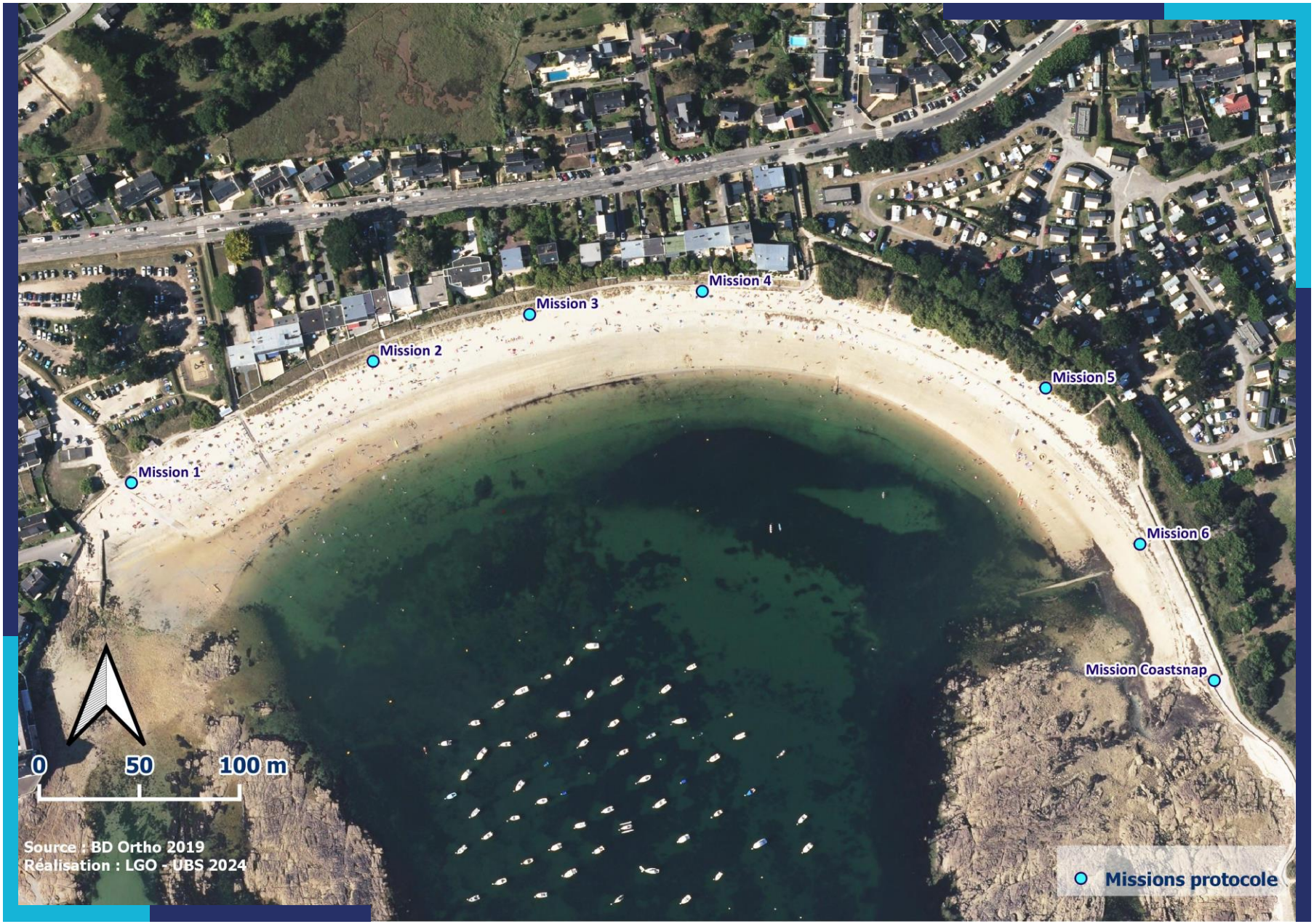
Mission 1
Mission 2
Mission 3
Mission 4
Mission 5
Mission 6
Mission Coastsnap
0
50
100 m
Source : BD Ortho 2019
Réalisation : LGO - UBS 2024
Missions protocole

Mission n°1

Suivi du casier de ganivelles Ouest :

La première mission sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique, deux mesures de hauteur de sédiment ainsi qu'une estimation du recouvrement de la végétation de l'ouvrage Nord situé à proximité de la cale d'accès.

Pour cela, placez-vous face à l'ouvrage comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m1-1

Prenez ensuite une photo de la perche et noter le niveau de sédiment. Mesurez également la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). Puis, déplacez vous pour vous positionner sur la droite de l'ouvrage en regardant vers la gauche pour prendre une photo. Enfin, notez le pourcentage de recouvrement de la végétation au sein de l'ouvrage.

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m1-2

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m1-3

Mission n°2

Suivi du casier centre Ouest :

La seconde mission sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique, deux mesures de hauteur de sédiment ainsi qu'une estimation du recouvrement de la végétation du casier de ganivelles suivant vers l'Est marqué d'un poteau rouge (vous pouvez vous référer aux maisons sur les photos).

Pour cela, placez-vous face à l'ouvrage comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m2-1

Prenez ensuite une photo de la perche et noter le niveau de sédiment. Mesurez également la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). Puis, déplacez vous pour vous positionner sur la droite de l'ouvrage en regardant vers la gauche pour prendre une photo. Enfin, notez le pourcentage de recouvrement de la végétation au sein de l'ouvrage.

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m2-2

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m2-3

Mission n°3

Suivi du casier centre Est :

La troisième mission sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique, deux mesures de hauteur de sédiment ainsi qu'une estimation du recouvrement de la végétation du casier de ganivelles suivant vers l'Est marqué d'un poteau rouge (vous pouvez vous référer aux maisons sur les photos).

Pour cela, placez-vous face à l'ouvrage comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m3-1

Prenez ensuite une photo de la perche et noter le niveau de sédiment. Mesurez également la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). Puis, déplacez vous pour vous positionner sur la droite de l'ouvrage en regardant vers la gauche pour prendre une photo. Enfin, notez le pourcentage de recouvrement de la végétation au sein de l'ouvrage.

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m3-2

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m3-3

Mission n°4

Suivi du casier de ganivelles Est :

La quatrième mission sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique, deux mesures de hauteur de sédiment ainsi qu'une estimation du recouvrement de la végétation du casier de ganivelles suivant vers l'Est marqué d'un poteau rouge (vous pouvez vous référer aux maisons sur les photos).

Pour cela, placez-vous face à l'ouvrage comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4-1

Prenez ensuite une photo de la perche et noter le niveau de sédiment. Mesurez également la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). Puis, déplacez vous pour vous positionner sur la droite de l'ouvrage en regardant vers la gauche pour prendre une photo. Enfin, notez le pourcentage de recouvrement de la végétation au sein de l'ouvrage.

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4-2

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4-3

Mission n°4 BIS

Suivi du casier de ganivelles Est :

La mission dite « 4bis » (implantée dans un second temps) sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique, deux mesures de hauteur de sédiment ainsi qu'une estimation du recouvrement de la végétation du casier de ganivelles au niveau du feu de Lomener marqué d'un poteau rouge (vous pouvez vous référer aux maisons sur les photos).

Pour cela, placez-vous face à l'ouvrage comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4B-1

Prenez ensuite une photo de la perche et noter le niveau de sédiment. Mesurez également la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). Puis, déplacez vous pour vous positionner sur la droite de l'ouvrage en regardant vers la gauche pour prendre une photo. Enfin, notez le pourcentage de recouvrement de la végétation au sein de l'ouvrage.

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4B-2

Nom fichier photo : AAAAMMJJ-m4B-3

Mission n°5

Suivi de la dune Est :

La cinquième mission sur la plage du Stole consiste à réaliser un suivi photographique et une mesure de hauteur de sédiment au niveau de l'Est de la baie avant les enrochements.

Pour cela, placez-vous au niveau au poteau rouge comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une quinzaine de pas pour prendre une photo de face. Mesurez ensuite la hauteur de sédiment au niveau du poteau marqué en rouge en utilisant la face extérieure (face à la mer). **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m5-1

Mission n°6

Suivi de l'ensablement des escaliers :

La sixième mission sur la plage de l'anse du Stole consiste à réaliser un suivi photographique au niveau des escaliers à l'Est de la baie.

Pour cela, placez-vous au niveau des escaliers comme sur la photo ci-dessous et reculez d'une dizaine de pas pour prendre une photo de face. **Toutes les photos doivent être au format paysage.**

Nom fichier photo :
AAAAMMJJ-m6-1

Le nombre de marche visible permettra d'estimer la hauteur de sédiment au moment du relevé. Vous pouvez aussi indiquer directement le nombre de marche que vous comptez.

Mission 7 : Coastsnap

Station CoastSnap:

Les bénévoles munis d'un smartphone pourront réaliser la mission CoastSnap en utilisant la station CoastSnap située à l'Est de la plage sur la digue.

Pour ce faire, il suffit de suivre les indications situées sur le panneau positionné à côté de la station CoastSnap.

- **Aucun zoom ou filtre ne doit être utilisé.**
- **Bien préciser le jour et l'heure exacte de la prise de la photo**

Tous les résultats sont disponibles sur le site de l'OCLM en suivant ce QR code ou à l'adresse :

https://observatoire-littoral-morbihan.fr/animations-coastsnap/

Nom(s) de(s) l'observateur(s) :				Date :		Nom de la plage :	
Missions	N° Photo standardisée de l'aménagement	Graduation perche (cm)	N° photo de la perche	Hauteur en cm poteau rouge	N° photo intérieur angle vers l'Ouest	% total de la végétation	Remarque
N°1 - Casier ganivelles Ouest	AAAAMMJJ-m1-1		AAAAMMJJ-m1-2		AAAAMMJJ-m1-3		
N°2 - Casier ganivelles Centre Ouest	AAAAMMJJ-m2-1		AAAAMMJJ-m2-2		AAAAMMJJ-m2-3		
N°3 - Casier ganivelles Centre Est	AAAAMMJJ-m3-1		AAAAMMJJ-m3-2		AAAAMMJJ-m3-3		
N°4 - Casier ganivelles Est	AAAAMMJJ-m4-1		AAAAMMJJ-m4-2		AAAAMMJJ-m4-3		
N°4 BIS - Casier ganivelles Feu L.	AAAAMMJJ-m4B-1		AAAAMMJJ-m4B-2		AAAAMMJJ-m4B-3		
N°5 - Dune Est	AAAAMMJJ-m5-1						
N°6 - Escaliers	AAAAMMJJ-m6-1						
N°7 - Coastsnap	Date et heure exactes						

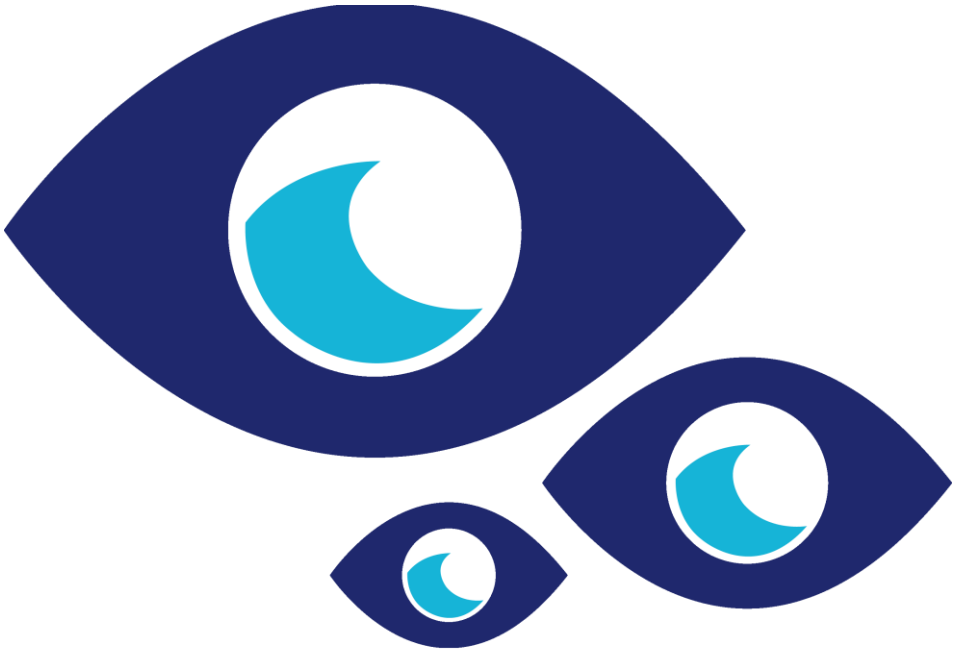

OCLM

Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais